

# Système de Gestion des Organismes 145 ou CAMO Symposium Qualité

Référence: SQ 01-PRE

Type: Symposium



## Descriptif de la formation

3 règlements récents ont imposé ou vont imposer aux organismes de maintenance, de gestion du maintien de la navigabilité et de production à se mettre en conformité, en mettant en œuvre notamment un Système de Gestion :

- le 24 mars 2020 : Mise en application avec période de transition de 24 mois des Règlements (UE) 2019/1383 et 2020/270 pour les organismes agréés Partie CAMO
- le 2 décembre 2022 : Mise en application avec période de transition de 24 mois du Règlement 2021/1963 pour les organismes agréés Partie 145 (homogénéisation avec la Partie CAMO)
- le 7 mars 2023 : Mise en application avec période de transition de 24 mois du Règlement 2022/201 pour les organismes agréés Partie 21G

OSAC vous propose, sous forme de symposium qualité, de balayer l'ensemble des questions et difficultés rencontrées par les organismes M/G pour effectuer la transition vers les agréments CAMO, afin de partager ce retour d'expérience avec les organismes 145 concernés ;

## Stagiaires concernés

- Dirigeant Responsable
- Auditeur ou Responsable d'audit
- sont également concernés : RN, RE et RT.

**Conditions de participation:**

Symposium gratuit organisé en présentiel, dédié en priorité aux usagers des organismes 145 ou CAMO basés à **Nouméa**.

La session se déroulera le lundi 20 novembre 2023.

Inscription dans la limite de 3 participants par organisme.

La formation aura lieu dans les locaux de la DAC, en salle Biarritz, située au 1er étage du Bâtiment A.

**Durée de la formation:**

1 jour

**Nombre maximum de participants:**

25

**Document(s) délivré(s):**

Attestation de présence

**L'inscription doit se faire depuis le site OSAC, la gratuité sera obtenue en indiquant votre numéro d'agrément.**

## Objectif pédagogique

Revoir avec les participants, au travers de présentations, d'études de cas, de retours d'expérience et surtout d'échanges, les attendus liés à la mise en œuvre d'un Système de Gestion pour un agrément CAMO ou 145.

## Programme

En partant de l'étude du CAMO.A.200 :1\_Organisation

2\_Politique de sécurité

3\_Identification des dangers et la gestion des risques

4\_Compétence du personnel

5\_Documentation du Système de Gestion

6\_Surveillance de la conformité

... Focus sur :

- Les exigences réglementaires,
- Le retour d'expérience et les difficultés rencontrées.
- Le traitement des écarts notifiés par l'Autorité
- Les thèmes récurrents des écarts notifiés par l'Autorité.

**"Symposium animé par Daniel SACCHET, Directeur Qualité d'OSAC"**

Pour plus d'informations: [formation@osac.aero](mailto:formation@osac.aero)